

AU SOMMAIRE DE CETTE NOUVELLE ÉDITION :

p. 1 APW

Ecole de police et Culture, rencontres avec les Ministres concernées

p. 3 BRABANT WALLON

Fier de son patrimoine terrien et de toutes ces richesses... Envie simplement de les partager !

p. 5 HAINAUT

L'enseignement provincial se numérise !

p. 6 LIÈGE

Sport et Culture en Province de Liège : trois rendez-vous majeurs de ce début d'année

p. 8 LUXEMBOURG

La Province de Luxembourg engagée sur plusieurs fronts dans le combat contre le coronavirus

p. 10 NAMUR

Infrastructures sportives : pour des priorités mieux cernées grâce à la Province

Ecole de police et Culture, rencontres avec les Ministres concernées

Les 14 janvier et 5 février derniers, l'APW a rencontré respectivement les Ministres Verlinden et Linard afin d'évoquer, avec elles, les dossiers relatifs aux écoles de police et à la Culture. Le point sur ces rencontres...

L'APW participe à la rencontre de Madame Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur, avec les écoles de police

Le 14 janvier dernier, la Ministre de l'Intérieur, Madame Annelies Verlinden, a organisé une table ronde virtuelle avec les écoles de police du pays afin d'échanger sur les difficultés et questionnements qui se posent dans le cadre de l'organisation de la formation des policiers.

De nombreux thèmes ont été abordés, comme la formation en période de pandémie Covid, l'augmentation progressive du nombre d'inscrits dans les écoles, le financement ou encore la révision du programme des cours et l'évolution vers une certification des diplômés dans le cadre des principes du Décret « Bologne », notamment.

L'APW a participé à cette réunion, aux côtés des représentants des écoles de police de Liège, Namur et Jurbise (Hainaut). Cette rencontre a été très positive car chacun a pu exprimer ses attentes et les difficultés rencontrées.

L'APW a insisté sur l'attention particulière à accorder à la qualité des formations dans cette période si particulière de pandémie sanitaire. Chaque école applique des protocoles strictes et veille au respect du programme de formation en s'adaptant aux règles édictées par le Fédéral. Les aspirants actuellement en formation doivent pouvoir terminer leur parcours de formation et rejoindre leur affectation dans les meilleures conditions.

Parallèlement à cela, il importe de poursuivre les contacts avec les autorités fédérale et communautaire pour permettre la valorisation des formations professionnelles proposées par les écoles dans le processus de Bologne. Cela doit permettre d'accroître encore l'attractivité de la formation et la reconnaître à sa juste valeur.

Enfin, les écoles ont insisté sur la nécessité pour le Fédéral d'apporter un financement adéquat des formations de base, fonctionnelles et continuées permettant d'assurer un encadrement pédagogique et la mise à disposition de matériel optimal.

La Ministre a fait preuve d'une qualité d'écoute des points soulevés et s'est engagée à poursuivre la concertation sur les thématiques abordées. Elle a, en outre, annoncé la tenue prochaine d'une autre table ronde consacrée aux écoles du feu.

Impact de la reprise des zones de secours sur la Culture : rencontre avec la Ministre Bénédicte Linard

Le 5 février dernier, une réunion s'est tenue entre, d'une part, la Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des femmes, Bénédicte Linard, et, d'autre part, l'APW, les Députés et Directeurs provinciaux en charge de la Culture.

Cette rencontre avait été sollicitée par la Ministre afin de faire un état des lieux concerté sur les réflexions actuellement en cours dans le cadre de la reprise du financement des zones de secours par les Provinces et ses impacts sur la Culture.

Après une présentation générale par l'APW des enjeux et difficultés liés à la reprise du financement des zones de secours par les Provinces, chaque Député en charge de la Culture a pu expliquer la méthodologie poursuivie au sein de sa Province dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme.

Aussi, les Provinces n'ayant pas manqué de soutenir le secteur culturel lourdement impacté par la crise sanitaire, les nombreuses mesures mises en place ont également été décrites (fonds de relance, soutien aux événements annulés...).

Les Provinces wallonnes ont rappelé leur volonté unanime de poursuivre l'exercice de missions culturelles. Toutefois, l'attention de la Ministre a été attirée sur le fait que les finances provinciales allaient être drastiquement impactées et qu'il était, pour l'instant, extrêmement difficile d'avoir une trajectoire claire sur le coût des zones de secours, appelé à exploser (imprévisibilité).

En réponse, Madame la Ministre Bénédicte Linard a proposé de créer une task force dite « technique », réunissant l'administration générale de la Culture et les Provinces. Celle-ci permettrait non seulement de mieux relayer certaines informations sur ce qui est proposé par la FWB (par exemple, le déploiement du fonds d'urgence) mais surtout d'échanger pour définir les priorités en matière de politiques culturelles.

Les représentants des Provinces wallonnes ont accueilli positivement la création de celle-ci car il est nécessaire d'avoir une meilleure connaissance des axes prioritaires de la FWB même si les décisions finales dépendront de nombreux facteurs.

À l'occasion de cette réunion, la Ministre Bénédicte Linard a également présenté les avancées concrètes qu'elle a pu faire aboutir depuis notre dernière rencontre, il y a tout juste un an, au cours de laquelle les Provinces wallonnes avaient avancé plusieurs points d'attention.

À titre principal, la Ministre a annoncé que cinq millions d'euros ont été débloqués en soutien aux centres culturels et aux bibliothèques. La volonté de soutenir et de renforcer les aides à la création a également été réitérée.

Enfin, de manière plus spécifique, des contacts bilatéraux seront pris pour discuter, par exemples, du financement du Delta en Province de Namur et de l'organisation des Rencontres Théâtres Jeune public en Province de Liège.

Fier de son patrimoine terrien et de toutes ces richesses...

Envie simplement de les partager !

L'agriculture occupe une place essentielle dans nos villages brabançons wallons. Elle est à l'origine de nos paysages, de notre environnement mais aussi et avant tout de notre alimentation locale. Elle fait partie intégrante de notre patrimoine et est pourvoyeuse de nombreux emplois. En 2019, le Brabant wallon comptait 1 027 exploitations agricoles, soit 8,1 % des exploitations wallonnes et 3,6 % des exploitations belges. La superficie agricole utilisée est de 65 145 hectares, ce qui représente 60 % de la superficie totale du Brabant wallon tandis qu'elle n'est que de 44 % en Région wallonne.

Depuis de nombreuses années, le Brabant wallon a multiplié, avec succès, les actions agricoles visant la protection de l'environnement, que ce soit via les services des laboratoires agricoles du CPAR (près de 138 000 échantillons analysés dans les différentes filières au cours des 10 dernières années) ou via les services d'encadrement technico-économique des agriculteurs (comptabilités agricoles, aide au remplissage des déclarations de superficies, demandes MAEC, vulgarisation via l'organisation de conférences, collectes de déchets, préservation du patrimoine génétique agricole...).

En 2020, le Brabant wallon a souhaité lancer une nouvelle action en créant un règlement octroyant des analyses de sols et d'effluents organiques aux exploitations agricoles ayant obtenu une certification « lutte intégrée » ou IPM (Integrated Pest Management). Cette action permet de valoriser les agriculteurs s'étant lancés dans cette démarche et d'encourager les autres à le faire tout en encourageant les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. 179 exploitations ont bénéficié de ces analyses gratuites en 2020.

Parallèlement à ces services, le BW organise, chaque année, les Trophées Incidences qui récompensent toutes initiatives éco-innovantes et comprennent une catégorie « Agriculture ».



Au groin du village (Trophées Incidences-1er prix Agriculture 2020)

Au fil des années, ces Trophées ont permis de démontrer que, loin de se reposer sur ses lauriers, le secteur agricole repousse les limites et s'inscrit pleinement dans l'innovation. C'est ainsi que, au fil du temps, se sont vu signalés et récompensés par les autorités provinciales, en 2020, Au groin du village et son élevage soucieux du bien-être animal ; en 2019, le Verger de la Chise, pour l'auto cueillette au sein de son potager ; en 2018, l'association LEMPEREUR Guy et Benoît, pour la création d'une installation de triage, calibrage, dépoussiérage et ensacheuse de miscanthus.

Mais la diversification agricole en Brabant wallon ne s'arrête pas là puisque : huit fermes proposent des gîtes et/ou des chambres d'hôtes et tables d'hôtes ; six fermes pédagogiques et environ quatre-vingt-cinq autres effectuent de la vente directe de produits fermiers et/ou la location de salle(s). Selon une enquête réalisée par l'AFSCA en 2020, cent et une exploitations transforment leurs produits pour ensuite les commercialiser (transformation de lait, boucheries, transformations de produits végétaux...).

De plus, le Brabant wallon, fort de sa réflexion et de ses actions menées en matière de développement territorial, a identifié, parmi des clusters thématiques porteurs de pérennisation de la prospérité du territoire, celui relatif au « Best Food » visant l'autonomie alimentaire du territoire. C'est pourquoi il a pu s'inscrire dans l'appel à projets de la Région wallonne visant la relocalisation de l'alimentation. Le projet brabançon introduit s'est naturellement articulé au départ d'une plateforme logistique de commercialisation des produits locaux, « Made in BW », incriminée au sein d'une ASBL para-provinciale, Brabant wallon Agro Qualité ASBL (BWAQ), aux fins de modeler l'outil existant, le développer et le transformer en une structure économique-



ment viable, active et porteuse sur le territoire du Brabant wallon, mais aussi en connexion avec les autres territoires wallons et bruxellois. Par l'implication des différents bénéficiaires de cet outil dans sa transformation et dans l'évolution et la refonte de sa gouvernance, ce projet ambitionne que les ventes en circuits courts créent un réel appel d'air à la transition du secteur agricole, au développement de filières créatrices de richesses et d'emplois non délocalisables sur le territoire et à l'installation ainsi qu'au maintien des agriculteurs en Brabant wallon.

Dans son sac à dos, le BW possède encore bien des projets en lien avec ce patrimoine : telle une balade viticole, alors que le territoire se voit doté, outre de nombreuses brasseries artisanales, de six domaines viticoles proposant un autre breuvage apprécié. La province propose également une offre diversifiée de balades à pied dans ses campagnes bucoliques ou dans ses grands espaces verts et boisés, mais aussi de nombreuses balades à vélo grâce à son réseau de points-nœuds réparti sur tout le territoire.

Sur demande à la Maison du Tourisme du Brabant wallon (www.destinationbw.be), le cycliste recevra un carnet de 10 boucles vélo révélant les beautés du paysage. Pour les cyclistes plus chevronnés, il existe un circuit de 117 km mettant en exergue les fermes en carré, les abbayes, les producteurs locaux... de la Hesbaye brabançonne.



© Alex Kouprianoff

L'enseignement provincial se numérise !

Environ 1 420 chromebooks viennent d'être mis à disposition des élèves de l'enseignement secondaire provincial du Hainaut. La Province de Hainaut a bénéficié d'une subvention de 371 500 € de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour financer en partie cet achat. Il s'agit d'ordinateurs portables performants, robustes et sécurisés prêtés aux élèves jusqu'à la fin de l'année scolaire sur base d'une charte destinée à les responsabiliser. Que les cours soient organisés de manière hybride ou pas, l'enseignement provincial se numérise. C'est l'une des priorités majeures du Collège hainuyer, qui a créé un département « numérique » au sein son administration de l'enseignement pour que, à terme, l'ensemble des élèves soient armés face à tout risque de décrochage.



www.etudierenhainaut.be

La crise sanitaire a mis en évidence l'importance de cet enjeu. La Province de Hainaut lancera donc, dès septembre prochain, dans ses écoles secondaires, le projet « Rentrée Numérique » grâce à un partenariat fort avec l'ASBL EduciT. Cette dernière favorise l'intégration du numérique à l'école : formations, suivi des enseignants, mise à disposition de matériel pour les élèves... afin de lutter contre la précarité et préparer les jeunes aux compétences du 21ème siècle.

Déjà durant l'année scolaire 2020-2021, les élèves de 1ère année et de 4ème année du secondaire devraient, de manière généralisée, bénéficier de la technologie. Au bout de trois années, en 2023, chaque élève de l'enseignement provincial disposera de cet ordinateur dans son cartable.

Pour que chaque élève puisse bénéficier de cette avancée et tirer le meilleur parti des possibilités offertes par le numérique, les enseignants de la Province de Hainaut seront accompagnés, dans leur pratique pédagogique, par des techno-pédagogues. Toutes les écoles, avec l'aide de la Province, équiperont progressivement d'un réseau WIFI les bâtiments qui ne l'étaient pas encore.

Sport et Culture en Province de Liège : trois rendez-vous majeurs de ce début d'année

La Province de Liège peut se targuer d'être une terre sportive : de nombreux champions du cru ont performé, des grands événements sportifs s'y sont déroulés, les sports amateurs y sont en plein essor. Il est donc naturel, pour les institutions publiques, et plus particulièrement pour la Province de Liège, d'investir dans le secteur tant au niveau professionnel qu'amateur. De plus, la déclaration de politique provinciale 2018-2024 a établi ses axes prioritaires : l'amélioration de la pratique sportive, une politique de proximité et de soutien, la garantie d'une offre sportive pour tous et le soutien du sport et des compétitions. Dans ce contexte, plusieurs événements pourront se réaliser en 2021 : coup de projecteur sur deux d'entre eux : la rénovation du site Naimette-Xhovémont et la flèche wallonne. Focus ensuite sur le Musée de la Vie wallonne et sa nouvelle exposition pour 2022.

Naimette-Xhovémont : feu vert pour la rénovation du site

Grâce au subside de la Wallonie, la Province de Liège va pouvoir rénover le complexe sportif de Naimette-Xhovémont. Les travaux ont pour but d'améliorer cette infrastructure unique (seule piste à 8 couloirs de la province) et de la doter d'installations à la pointe pour une pratique optimale du sport de haut niveau : un environnement idéal pour l'entraînement de nos athlètes ou pour l'organisation du Meeting International d'Athlétisme de la Province de Liège !

Par le développement de son site, la Province de Liège ambitionne également de promouvoir, auprès d'un large public, la pratique du « sport pour tous », en particulier l'athlétisme et le rugby. Ainsi, le RFCL Athlétisme (800 affiliés) et le RFCL Rugby (300 affiliés) occupent, de façon permanente, le site pour leurs entraînements et l'organisation de compétitions. Principal utilisateur du stade, le RFCL Athlétisme a notamment comme priorité de former les jeunes via son école d'athlétisme pour les 6-12 ans. Une infrastructure rénovée assurera la sécurité et le confort de chaque sportif.

Enfin, le site accueille régulièrement les entraînements des pompiers, de la protection civile et des policiers liégeois ainsi que des activités sportives de différents établissements scolaires du secondaire et des sections sportives des trois Hautes Ecoles des trois réseaux d'enseignement.

Le début des travaux est programmé cette année, juste après le « Meeting » de juillet, avec une inauguration en 2022 pour fêter le 20ème anniversaire de la compétition.

Les Classiques ardennaises : la Flèche Wallonne

Acteur dans le soutien du sport et des compétitions, la Province de Liège a pérennisé un partenariat avec ASO pour l'organisation des Classiques Ardennaises. Liège-Bastogne-Liège et la Flèche Wallonne, courses majeures de la saison cycliste professionnelle, font vibrer les amateurs de la petite reine depuis des décennies. La Province de Liège est toute particulièrement fière que ces deux courses de renom s'inscrivent également dans le calendrier féminin.

Il y a quelques jours, le tracé de la course « hommes » a été dévoilé sur les réseaux sociaux. Pour l'édition 2021, les coureurs s'élanceront de Charleroi pour rejoindre Huy et son fameux et mythique Mur qui sera gravi à trois reprises.

La Ville de Charleroi se réjouit d'accueillir, pour la 29ème fois, le départ de cette compétition, une première depuis 2012. Il faut préciser que, depuis 2013, l'accord établi entre ASO et la Province de Liège stipule que le départ de la Flèche deviendra « itinérant » et s'organisera en alternance entre le territoire de la province et le reste de la Wallonie. De nombreuses Villes et Communes liégeoises ont d'ailleurs pu vivre au plus près le départ comme Waremme, Seraing, Herve ou encore Ans, pour le plus grand plaisir de leurs habitants.

Maintenant, il reste à espérer que la crise sanitaire s'éloigne pour retrouver une vie normale et pouvoir de nouveau vivre de fabuleuses expériences sportives et surtout encourager nos sportifs préférés à corps et à cris !

Le Musée de la Vie wallonne, reconnu en catégorie A depuis 2019

Installé au cœur de Liège, dans le couvent des Frères mineurs à l'architecture exceptionnelle, le Musée de la Vie wallonne propose un regard original et complet sur la Wallonie, du 19e siècle à nos jours. Le parcours muséal est un véritable chemin de vies. La scénographie offre une large exploitation des documents d'archives, de photographies et de films autant que des objets sélectionnés dans la riche collection du Musée.

Les thématiques du parcours de référence révèlent une Wallonie moderne, ouverte sur le monde en puisant dans ses racines.

Depuis sa rénovation complète en 2008, le Musée de la Vie wallonne a mis en place une approche participative du public via ses produits de Médiation culturelle : théâtre de marionnettes, activités pédagogiques et expositions temporaires. Il est un lieu privilégié pour l'accueil de tous les publics.

L'objectif constant est d'apporter la connaissance du Musée et de ses collections par des produits dynamiques et participatifs pour montrer au public qu'il peut jouer un rôle dans la préservation et la diffusion de son patrimoine. Une attention est aussi accordée à des publics spécifiques, déficients, primo-arrivants, réfugiés, personnes en difficulté économique et/ou sociale.

Malgré la crise sanitaire, le Musée a su rester une référence et garantir une offre culturelle adaptée à la situation. Par exemple, depuis le début de l'année, des livrets d'accompagnement à la visite sont proposés aux enfants dès l'âge de 3 ans ainsi qu'aux adultes afin de découvrir en toute autonomie le parcours de référence. De même, entre une chasse aux œufs cachés dans les vitrines, des tables rondes autour du bien-être animalier ou encore des ateliers estivaux de confection d'accessoires, enfants comme adultes sont invités à pousser les portes du musée.

En tant que musée de société, la politique d'expositions temporaires occupe une place de choix dans le projet muséal. Deux salles d'expositions permettent de présenter des projets originaux et d'accueillir des réalisations externes. Le musée propose, jusqu'au 10 octobre 2021, une exposition consacrée à son exceptionnelle collection de motos anciennes qui rassemble plus de cinquante motos d'exception. Le Musée de la Vie wallonne possède de nombreux modèles issus de constructeurs emblématiques tels que Saroléa, FN et Gillet. Ces engins mythiques, ainsi que d'autres prêtés pour l'occasion, sont mis en valeur dans une scénographie spectaculaire dans l'Espace Saint-Antoine.

A partir du 2 mai, le Musée proposera une exposition internationale de photographies intitulée « LOVE. Animal stories ». Fruit du regard de cinq photographes internationaux, l'exposition interroge sur la place privilégiée de l'animal au cœur de nos foyers, en dévoilant un quotidien fusionnel.

Aujourd'hui, cet attachement irrépensible envahit les réseaux sociaux et les photos d'animaux de compagnie inondent nos profils comme s'il s'agissait de notre reflet. A l'heure de la distanciation sociale, l'exposition interroge le public : les animaux nous aideraient-ils à satisfaire nos besoins relationnels qui nous lient habituellement à nos semblables ?

Au niveau scientifique, le Musée assure l'étude et la préservation des collections, numérise et inventorie les collections, développe des collaborations avec des institutions culturelles et promeut l'institution par des rencontres tant en Belgique qu'à l'étranger.

Adresse : Rue des Mineurs, 4000 Liège
Infos : <http://www.provincedeliege.be/viewallonne>

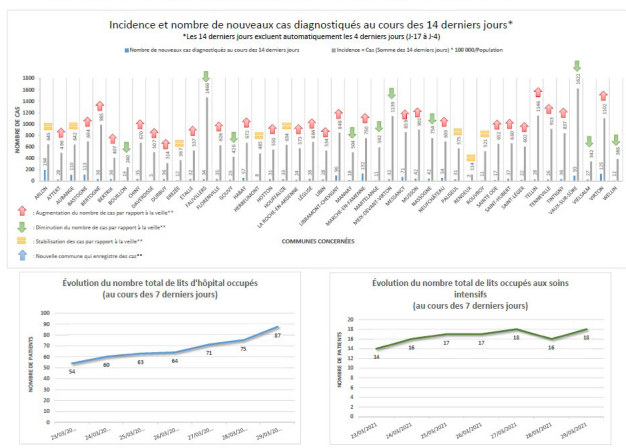
La Province de Luxembourg engagée sur plusieurs fronts dans le combat contre le coronavirus

C'est à différents niveaux, avec plusieurs services, que la Province de Luxembourg s'active pour combattre la Covid-19. Elle propose, chaque jour, les chiffres de la situation épidémiologique dans la province. Elle s'est impliquée dans la campagne de vaccination en lançant un appel aux pharmaciens, infirmiers et médecins pour aller piquer dans les centres de vaccination. Elle a lancé une action de reconditionnement d'ordinateurs afin de les mettre à disposition des écoles et associations. Et elle ne manque de partager de nombreuses informations, comme un carnet d'information et de sensibilisation à la vaccination de la Covid-19, mais aussi les arrêtés de police pris par le Gouverneur, les appels, les témoignages... relatifs à l'évolution de la situation dans la province. Preuves, si besoin en est, de la pertinence et l'efficacité de cette institution proche.

La situation épidémiologique au quotidien

En province de Luxembourg, l'évolution de la Covid-19 est suivie au jour le jour. La situation sanitaire changeant rapidement, la Province de Luxembourg a souhaité informer ses citoyens et communiquer quotidiennement sur la situation épidémiologique de chaque commune du territoire provincial, notamment l'évolution du nombre total de lits d'hôpital occupés, y compris aux soins intensifs. Un graphique présente les 44 communes touchées et les chiffres les concernant, avec l'indication des diminutions, augmentations et stabilisations des cas, est actualisé et consultable via une page de son site : <http://www.province.luxembourg.be/fr/covid19-i-l-evolution-de-la-situation-en-province-de-luxembourg.html?IDC=5487&IDD=113797#.YEC-tWHnjKoo>

COVID-19 : Situation épidémiologique en province de Luxembourg - Mardi 30 mars 2021



Vaccilux : la planification de la vaccination

En province de Luxembourg, plus de 180 000 personnes doivent recevoir un vaccin et ce, en deux passages. Cela représente un défi logistique mais surtout humain d'une ampleur sans précédent. Le plan de vaccination a prévu 18 lignes de vaccination par jour avec des plages d'ouverture très larges.

En résumé, pour faire fonctionner ces structures, il fallait trouver 36 « piqueurs » par jour, 6 jours par semaine, sur une période de 6 mois ! Confier ce travail aux seuls généralistes en activité ne permettait pas une campagne de vaccination massive et rapide synonyme de retour à une « vie normale ». Restait à « dénicher » d'autres médecins, des infirmiers et pharmaciens, mais aussi du personnel administratif et des stewards. En lançant un appel via des visuels et une vidéo sur ses réseaux sociaux, la Province a mis un coup de projecteur sur ce projet porté par l'ASBL Santé Ardenne en partenariat avec le consortium d'infirmiers de la province.

Le site web vaccilux.be invite ainsi les médecins pensionnés, salariés, pratiquant une discipline moins conventionnelle... à se faire connaître et remplir des formulaires ad hoc pour planifier au mieux, et au plus vite, les vaccinations.

Rejoins

les équipes de vaccination !

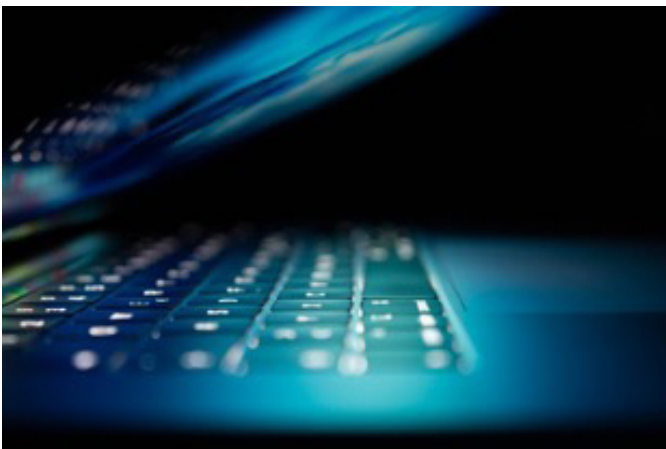


<https://vaccilux.be>

Des ordis reconditionnés pour les écoles et associations

Depuis la Covid-19, le milieu de l'enseignement propose des cours par visioconférence, permettant ainsi d'avancer dans le programme scolaire tout en limitant les risques de propagation du virus. Cependant, une partie des élèves éprouve des difficultés à suivre ces leçons dans de bonnes conditions car il n'y a pas d'ordinateur à la maison ou parce que celui-ci est utilisé par d'autres membres de la famille. Des solutions sont proposées par les Espaces Publics Numériques (EPN) et les écoles elles-mêmes, qui mettent parfois des locaux équipés à disposition dans le respect des consignes sanitaires.

Afin de soutenir cet effort collectif tout en s'inscrivant dans une démarche économique et environnementale, la Province de Luxembourg a lancé une action de reconditionnement d'ordinateurs afin de les mettre à disposition d'écoles et d'associations à but social afin de les aider à faire face à la demande. Un site Internet, <https://www.unordipourtous.org>, a été créé 100 % en interne pour que la Province soit au carrefour entre les donateurs, entreprises et pouvoirs publics, et les receveurs afin de coordonner l'offre et la demande. Elle participe également aux dons et au reconditionnement d'une partie des ordinateurs, la majorité étant effectué par les entreprises.



Bras croisés et coups de pouce

La crise sanitaire et toutes ses conséquences ont suscité des tas de questions. Loin de rester les bras croisés, la Province a tenté d'apporter des réponses en proposant, par exemple, des informations sur les différences entre microbes, virus et bactéries. Elle a lancé un appel aux volontaires pour les maisons de repos. Elle a donné des infos sur les réservations dans les gîtes et autres hébergements touristiques... Elle a aussi interviewé des acteurs de terrain pour partager le vécu des centres de santé provinciaux dans leur mission de tracing, d'un IMP, d'un service résidentiel général... Elle a systématiquement publié sur son site internet les arrêtés de police du Gouverneur qui ont été pris dans le contexte de la crise sanitaire. Elle a publié un carnet d'information et de sensibilisation à la vaccination. Autant de coups de pouce dans un combat contre le coronavirus dont il tarde à tous de voir la fin.



Infrastructures sportives : pour des priorités mieux cernées grâce à la Province

Le 22 janvier 2020 débutait le « Crucke Tour » – nom donné par la presse au cycle de rencontres avec les élus locaux entrepris par le Ministre wallon du Budget et des Infrastructures sportives, Jean-Luc Crucke. Objectif : mettre en place, avec l'appui des Provinces, un nouveau système de subventions de ces installations. Plus efficace. Plus juste. Plus en phase avec les réalités et besoins du terrain. Avec une vision à plus ou moins long terme. Treize mois plus tard, le Forum des Communes namurois entérinait la liste des projets à prioriser. Une liste transmise au Ministre à qui il revient en fin de compte de trancher.

Après une première étape au palais provincial de Namur, le Ministre régional des Infrastructures sportives a donc pris son bâton de pèlerin en vue de présenter son projet de réforme du mécanisme de financement aux élus des différentes Provinces. Une tournée qui s'est étalée dans le temps, avec pour conséquence que les informations soumises aux uns avaient parfois été affinées ou réorientées par rapport à celles reçues par les autres. La base n'en était pas moins la même : une volonté de revoir les choses, de voir les dossiers relatifs aux futures infrastructures sportives wallonnes davantage empreints de supracommunalité... et, pour ce faire, d'amener les Provinces – par l'entremise de leur Député-Président – à entrer dans la danse.

Le rôle de la Province ? Celui d'un facilitateur et d'un coordinateur. Il lui revient de conseiller les Communes pour le montage de leurs dossiers et de présenter à la Région ce qui lui paraît, objectivement, le plus pertinent à soutenir.

Pour la Province de Namur, il ne fait aucun doute que, pour bien peser les pour et contre des projets sur lesquels elle allait devoir se pencher, pour cerner au plus près quelles installations serviraient au mieux les intérêts du citoyen, il était indispensable de mettre d'abord les choses à plat et, par conséquent, d'avoir une cartographie up-to-date des infrastructures existantes. Voir ce dont on dispose dans l'instant pour prévoir ce qui pourrait être plus tard, dans dix ans. Cette première phase s'accompagnerait nécessairement de deux autres : une rencontre avec les autorités communales du territoire – porteuses de projet et/ou, en tout cas, au fait d'idées en voie de développement, même hors de nos "frontières" – et l'élaboration d'une grille d'évaluation destinées à coter équitablement les dossiers, avec des critères de sélection les plus objectifs possible tenant compte du terrain (un terrain que la Province connaît bien).

Le tout étant amené à être débattu au sein d'un espace de dialogue. Et là, le Forum des Communes s'imposait comme une évidence.

Voir ce qui existe pour combler les manques

Place donc à l'examen de l'existant. Il apparaîtra très vite que « Cadasports » – la « base de données » qui intègre les sites sportifs en Wallonie – n'est plus très en phase avec la réalité. Entre les structures qui ont disparu du circuit, celles qui ont été modifiées – agrandies ou amputées – et celles encore qui ont fait leur apparition, il y a eu des changements dans le paysage sportif namurois. Changements qu'il convient donc d'identifier et de recenser.

Le fruit de ce travail fait l'objet d'un premier Forum des Communes, le 25 septembre 2020. Les membres de l'assemblée découvrent un instantané de la situation en province de Namur – l'ensemble a été cartographié (et les Communes se voient offrir la possibilité d'ajouter des informations à la base de données ainsi remise à jour). On y apprend sans grande surprise que, en la matière, c'est l'arrondissement de Namur qui se taille la part du lion – mais c'est aussi le plus peuplé des trois arrondissements namurois – avec 55 % des infrastructures existantes. Que ce sont les salles de sport et les terrains de foot qui sont les plus nombreux (sauf dans l'arrondissement de Dinant, où l'ordre est inversé, mais avec un différentiel infime), juste devant les terrains de tennis et les terrains de sport extérieur.

Un regard proche du terrain

L'annonce est également faite que 143 dossiers – émanant de 26 Communes sur les 38 que compte le territoire provincial – ont été rentrés pour un montant total de près de 72 millions d'euros. De multiples projets d'aménagement et de rénovation de terrains de football, des parcours Vita le long du Ravel, des rénovations de piscine, des aménagements de plaine de jeux... Et quelques dossiers plus conséquents. Bien sûr, il est impensable que toutes les demandes soient satisfaites. Des choix doivent être opérés. Et il revient à la Province d'émettre un avis d'opportunité sur les dossiers (avis rendu avec l'assentiment des Communes, cela s'entend) de manière à offrir un autre angle de vue au Ministre et à l'aider dans sa prise de décision.

La grille propose toute une série de critères, à commencer – c’est évident – par le caractère supracommunal du projet. Cette dimension, chère à la Province, fait écho chez les autorités wallonnes et s’avère d’autant plus indispensable à la base que les budgets impartis ne peuvent satisfaire les envies des 262 Communes de Wallonie. En matière d’infrastructures sportives également, d’une certaine manière, l’union fait la force... Et les besoins des uns peuvent tout aussi bien rencontrer ceux des autres, proches ou moins proches. Le caractère rayonnant, structurant des projets est un deuxième point qui entre en ligne de compte. Viennent s’y ajouter des critères de rationalisation, mais encore de nature du projet : s’agit-il de rénovation ou de création, combien de sports sont concernés, l’accès aux PMR a-t-il été envisagé, est-il – quelque part – inédit, est-il susceptible d’accueillir plusieurs types de public et combien de personnes peuvent-elles potentiellement être touchées... ? À la suite du Forum des Communes et à la demande de ses membres, il sera décidé que doit aussi être pris en compte l’aspect écoresponsable, durable des dossiers sur la table.

En tête de classement

Les 143 projets ont donc été passés au crible et un top 10 – un top 11 en fait, dû à un 10 ex aequo – en est ressorti... Classement présenté lors d’une nouvelle séance du forum des communes, le 26 février.

Sur l’ensemble, seuls deux dossiers revêtaient un caractère supracommunal et c’est logiquement qu’on les retrouve en tête de liste. Ohey et Gesves voudraient doter leur territoire de terrains de tennis couverts, tandis que Fernelmont, Éghezée et La Bruyère ont décidé de s’associer dans la construction d’une piscine. Une piscine, c’est également le souhait de Philippeville. Beauraing aimerait, quant à elle, voir la sienne rénovée et celle d’Havelange doit impérativement être mise en conformité – l’extérieur du site sportif extérieur au centre de la Commune doit d’ailleurs aussi faire l’objet d’un réaménagement. À Gembloux, c’est un centre aquatique – avec piscine, bassin d’apprentissage, espaces ludique et de bien-être – qu’on voudrait voir sortir de terre pour 2024, en plus d’une piste d’athlétisme. Il est encore question de construire un hall sportif qui viendrait utilement compléter les installations des clubs de tennis et de rugby de Godinne (Yvoir), ainsi que de procéder à l’extension du hall des sports de Ciney et du site de l’Andenne Arena.

Voilà les projets que la Province de Namur et le Forum des Communes ont décidé de faire remonter au Ministre comme étant leurs priorités pour les dix années à venir. La balle est à présent dans son camp. Côté Province, on se fait fort – avec l’appui des élus locaux – de maintenir à jour le cadastre des infrastructures sportives implantées sur le territoire. Et d’étudier, avec elles toujours, ce qui peut encore être mis en place à plus long terme.

